

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°052/2021**OBJET : Administration Générale : Modification du nombre des membres élus du « CCAS ».**

L'an deux mille vingt et un, le 15 du mois d'Avril à 09h30

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est à l'espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 8 avril 2021

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Michaël TRUCCHI / Bouabdallah LAFTAS / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX / Maëva THOMMERET.**PROCURATIONS** : Thierry VISSIAN à Romain BIANCHI / Kathy NICOLAS à Philippe MINEUR / Vanessa BEAUJAUD à Catherine DINI / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL à Alexandra RUSSO / Jean-Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGIELMINO.**ABSENT** : Gracienne DODAIN**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal par délibération N°29/2020 en date du 28 mai 2020 a procédé à l'élection des membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Compte-tenu des difficultés rencontrées pour mobiliser les membres associatifs du conseil d'administration et d'atteindre le quorum, monsieur le Maire indique qu'il convient de diminuer le nombre des membres.

Il propose de fixer ce nombre à 10 (5 membres élus par le conseil municipal et 5 membres désignés par Monsieur le Maire) et invite le conseil municipal à procéder à l'élection des représentants.

Il rappelle qu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste et l'autre moitié par le Maire, soit 4 élus de la majorité et 1 élu de l'opposition ;

Il est décidé de nommer les membres suivants :**Président de Droit : Robert NARDELLI**

Membres élus désignés titulaires
Catherine DINI
Bouabdallah LAFTAS
Martine DUNOYER DE SEGONZAC
Jean-Pierre MONTCOUQUIOL
Véronique MINISCLOUX

Oui cet exposé, après en avoir délibéré le conseil municipal décide de nommer les personnes précitées en tant que membres du conseil d'administration du CCAS.

Nombre de Conseillers en exercice 27**Présents : 21 Votants : 26 Absents : 1 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 26**


 AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
 LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
 ROBERT NARDELLI
 Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 26/04/2021

et publication en mairie le : 28/04/2021